



Philippe Meirieu  
Tête de liste régionale  
Europe Ecologie Rhône-Alpes  
4 rue Imbert Colomès  
69001 LYON

Sauvons l'université

Lyon, le 24 février 2010

Mesdames, Messieurs

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt des propositions que vous faites dans le cadre des élections régionales pour lesquelles je suis tête de liste d'Europe Ecologie en Rhône-Alpes.

Pour l'ensemble du rassemblement d'hommes et de femmes qui porte les couleurs de l'écologie dans notre Région, je tiens à souligner le profond accord que nous avons avec votre vision globale des possibles qui sont face à la Région dans les années qui viennent en matière de transformation de l'université en réseaux citoyens d'excellence des savoirs et des savoir-faire.

Sous la présidence de Jean-Jack Queyranne, la Région Rhône-Alpes s'est trop engagée, parfois même avec enthousiasme, dans l'accompagnement du Plan Campus du gouvernement Sarkozy. Nous voulons en finir avec cette logique qui consiste à « arroser là où c'est déjà mouillé ».

Nous, le rassemblement Europe Ecologie Rhône-Alpes, ne voulons laisser aucune université rhônalpine au bord du chemin. Bien au contraire, nous souhaitons maintenir les filières de proximité pour le premier cycle (voir votre question 1). A cette fin, nous développerons un nouveau schéma d'enseignement supérieur et de recherche établi de manière participative. Nous soutiendrons toutefois le regroupement des structures d'enseignement supérieur d'un même territoire en université unique de plein exercice, mais sans que cela serve de prétexte à la disparition pure et simple de filières qui, presque toujours, constituent de véritables moteurs pour le développement de nos territoires. Ces regroupements devront se faire dans la concertation, et notamment en associant largement les personnels et les étudiants aux choix pédagogiques et de recherche, les représentants de la Région dans les universités seront mandatés en ce sens.

Nous financerons un plus grand nombre d'allocations de recherche, pour soutenir la recherche publique. Nous ne laisserons pas des fondations universitaires contrôlées par de grandes entreprises réduire la recherche publique à un aspirateur à brevets à leur seul profit. Les crédits de la Région iront prioritairement aux projets de recherche dont la finalité publique, ou citoyenne, sera avérée. Ils seront eux-aussi soumis aux critères d'éco-conditionnalité que nous instituerons pour toute aide régionale.

La Région n'est pas en capacité de créer des postes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mais elle veillera à ce que son intervention n'y augmente pas la précarité (les CDI pourront être financés). Là aussi nos représentants dans les établissements seront mandatés pour soutenir à chaque fois que cela sera possible le statut de fonctionnaire d'Etat, notamment en ne soutenant pas des décisions de suppressions de postes de titulaires au profit d'externalisation ou de précarisation des postes, comme la loi LRU le permet.

Nous ouvrirons plus fortement les universités aux adultes et aux jeunes titulaires d'un baccalauréat professionnel. Nous le ferons pour qu'ils aient accès aux savoirs fondamentaux, pas pour transformer les universités en pouponnières de travailleurs très temporairement modèles. L'employabilité immédiate n'est que très peu souvent l'employabilité durable. Et la formation tout au long de la vie doit être, tout au long du parcours, avant tout le choix de l'individu.

Nous ne laisserons pas chaque Région continuer à conduire sa politique universitaire et de recherche sans se soucier de ce que feront les Régions voisines. Nous bâtirons, dans ce domaine comme dans d'autres, des coopérations inter-

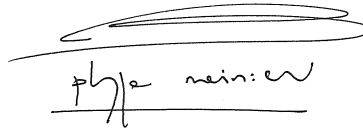
régionales. Cette solidarité entre Régions devra bénéficier en premier lieu aux étudiants.

Pour toute décision stratégique dans ce domaine comme dans d'autres, non seulement une délibération cadre du Conseil régional préparera les motions portées par ses représentants dans les instances universitaires, mais les Rhônalpins pourront exercer un droit de pétition afin qu'une question soit mise à l'ordre du jour.

Enfin, notre volonté de pouvoir mettre en œuvre ensemble ce programme à la tête de la Région Rhône-Alpes est plus forte que jamais. Nous sommes prêts. Nous vous donnons rendez-vous dès le lendemain de ces élections.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

Philippe MEIRIEU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized flourish above the name 'Philippe Meirieu' written in a cursive script. The signature is positioned below the printed name.